

UN LABEL ROUGE POUR LE VÉGÉTAL, DE BELLES PERSPECTIVES DE VENTE POUR LE PRINTEMPS !



DITES-LE AVEC DES FLEURS... LABEL ROUGE

Il fait le succès des ventes de rosiers, dahlias et géraniums et suit un cahier des charges aussi rigoureux que dans le domaine alimentaire. Le Label Rouge végétal est plus que jamais la référence qualité pour les arbres, les plantes, les fleurs, pour les professionnels comme pour les consommateurs, avec **plus de 200 variétés totalisées sur le marché** (fleurs mais aussi gazons et sapins).

L'année dernière, **il s'est vendu plus de 465 000 unités de plantes et bulbes labellisés** sur la saison printemps-été pour **un chiffre d'affaires total estimé de 1.7 M€**.

Des chiffres qui ne cessent de croître d'année en année, auxquels il faut ajouter le succès grandissant du sapin de Noël Label Rouge, arrivé sur le marché il y a seulement 2 ans. De belles perspectives pour près d'une centaine **d'horticulteurs et pépiniéristes** et les **nombreuses enseignes** de distribution impliquées dans le succès du Label Rouge végétal.

50 ANS D'EXISTENCE ONT PERMIS AU LABEL ROUGE D'ÊTRE LE SIGNE DE QUALITÉ LE PLUS CONNU DES CONSOMMATEURS ET LE MIEUX COMPRIS

Sur toutes les catégories confondues, **Plus de 90% des Français estiment que le Label Rouge est un signe de sérieux** en qui ils peuvent avoir confiance

60 % le citent spontanément comme reconnaissance de qualité.

97 % ont déjà acheté ou au moins connaissent le Label Rouge.

49% en achètent régulièrement.

Qui dit mieux ?

*Source Opinion Way

LE LABEL ROUGE VÉGÉTAL, LE RÉSULTAT D'UNE DÉMARCHÉ COLLECTIVE ET VOLONTAIRE DE TOUTE UNE FILIÈRE

Au cœur de l'organisation du Label Rouge végétal, l'association **Excellence Végétale** regroupe tout à la fois des producteurs, des distributeurs et des associations de jardiniers.

Sa mission est de promouvoir les signes de reconnaissance de la qualité (Label Rouge), de l'origine (Fleurs de France, IGP) et de l'écoresponsabilité (Plante Bleue) pour les plantes.

Les critères d'attribution du Label Rouge sont énoncés dans **un cahier des charges précis, validé par l'État**, qui définit l'ensemble des exigences à respecter pour obtenir la qualité attendue. Cette démarche est encadrée par des contrôles et **des tests réguliers sont réalisés auprès des consommateurs** pour valider le niveau d'appréciation des plantes labellisées.

Actuellement, de nouveaux dossiers sont en cours comme les arbres fruitiers par exemple et pourraient **porter leurs fruits prochainement**. Au sens propre comme au figuré...



Plus d'infos et plus de variétés sur <https://www.qualite-plant.es.org>